



Ville d'Esch-sur-Alzette

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 8 juillet 2016 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous soumetts le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Acte de vente du 8 juillet 2016 par devant Maître Frank Molitor entre la Ville et la SCI LE PARC DU CANAL.

Acte de vente par devant Maître Frank Molitor par lequel la Ville vend l'immeuble sis à Esch/Alzette 35-37 rue du Canal inscrit au cadastre comme suit ; section A d'Esch/Nord N° 1475/18752.

La présente vente a lieu pour le prix de 1.222.640.- EUR.

La SCI Le Parc du Canal a déjà effectué des travaux (désamiantage, dépollution, démolition partielle des bâtiments, travaux de gros-œuvres) à ses frais de 509.953,71.- EUR.

Il en reste donc un solde de 712.686,29.- EUR.

La Ville va acquérir par la suite dans un but d'utilité publique une structure d'accueil projetée à cet endroit et le solde sera alors déduit du prix de vente de cette structure d'accueil.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Esch-sur-Alzette, le 22 juin 2016

Chef de Service des Biens Communaux
Janine BİSDORFF